

Molaire Blues

De Topo Paralpinisme



Sommaire

- 1 Caractéristiques
- 2 Attention
- 3 Accès : 0h30
- 4 Info ailes

Caractéristiques

- **Lieu** : Paroi rouge de Presles dans les gorges de la Bourne
- **Hauteur** : entre 300 et 800 mètres
- **Matériel** : rien
- **Posé** : Le seul autorisé est le champ de Madame Angélique Doucet.
- **Première** : Erich Beaud le 5 juillet 1991.

Attention

Zone de posé très sensible !

1. La seule zone de posé autorisée est indiquée sur la photo
2. Ne pas se poser dans la zone où peuvent se trouver des animaux
3. Ne pas se poser sur la route des grottes de Choranche (route privée et passante)
4. Ne pas survoler les différentes maisons
5. Merci de ne pas crier pour respecter la tranquillité des riverains et des pêcheurs
6. L'absence de la manche à air signifie : Interdiction de se poser et donc de sauter (période de fauche)



Zone de posé autorisée



Accès : 0h30

Après le hameau de Charmeil prendre à droite jusqu'au parking situé au terminus de la route avant le gîte de Bernard Gravier.

Info ailes

Dénivelé 800m, finesse 1.8

Récupérée de « https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Molaire_Blues&oldid=1870 »

Catégories :

Vallée de la Bourne

Isère

Vercors Isérois

Lisse

Track Pantz

Track Pantz Monopiece

Wingsuit

Zone Sensible

-
- Dernière modification de cette page le 8 février 2017, à 21:31.
 - Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité - non commercial - partage à l'identique sauf mention contraire.

